



15ème législature

Question N° : 34952	De M. Raphaël Gauvain (La République en Marche - Saône-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances		Ministère attributaire > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > Lutte contre la précarité menstruelle	Analyse > Lutte contre la précarité menstruelle.
Question publiée au JO le : 15/12/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Raphaël Gauvain attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances sur la lutte contre la précarité menstruelle. Le 24 novembre 2020, les députés écossais se prononçaient en faveur d'un accès gratuit aux protections périodiques, une première mondiale à cette échelle. Le gouvernement français a lancé cette année à titre expérimental la distribution de protections périodiques gratuites à des femmes en situation de précarité. Cela fait suite au rapport parlementaire des députées Laëtitia Romeiro Dias et Bénédicte Taurine. Selon l'association Dons solidaires, 1,7 million de Françaises seraient victimes de précarité menstruelle. Aussi, il souhaite savoir si le Gouvernement, au vu des premiers résultats de cette expérimentation, souhaite étendre ce dispositif.